

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 11 février 2022**

### **Bureau de vote**

Francine Kämpf, Emma Aranda, Thomas Aubry et Christian Bourquin formeront le bureau de vote lors du scrutin du 13 février 2022.

### **Procès-verbal de l'assemblée**

La mise en dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale du 6 décembre 2021 n'a suscité aucune opposition. Le Conseil municipal l'a approuvé lors de sa séance du lundi 7 février 2022.

### **Halle**

La machine à café de la halle sera éliminée pour des raisons d'âge et de problèmes récurrents. En effet, cette machine, très peu utilisée, doit régulièrement faire l'objet de réparations. Le Conseil municipal a décidé de ne plus investir pour remettre cette vénérable machine en service. A l'avenir, les utilisateurs de la cuisine de la salle de spectacles pourront, s'ils le souhaitent, s'organiser pour proposer du café à leurs hôtes.

### **Délégation**

Bruno Lemaitre représentera la commune le mercredi 18 mai 2022 lors de la présentation de l'avant-projet VADEC+ de renouvellement de l'usine de valorisation thermique des déchets du site de La Chaux-de-Fonds.

Villeret, le 7 février 2022

Le Conseil municipal